



DEMANDE DE DEVIS VALANT LETTRE DE CONSULTATION ET DESCRIPTIF TECHNIQUE DANS LE CADRE D'UN APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Construction et installation des modules associés à l'exposition Tina Barney (RDC)

Date de présentation de l'exposition : du 28/09/24 au 19/01/2025 (vernissage le 27/09)

Type de procédure : Marché passé selon une procédure adaptée, conformément à l'ordonnance 2005- 649 du 6 juin 2005 et à l'article 10 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005.

Date du présent avis à la publication : jeudi 14 mars 2024

Date limite de réception des offres : lundi 8 avril 2024

Date de notification aux entreprises : vendredi 12 avril 2024

PREAMBULE

Le Jeu de Paume est une association subventionnée par l'État, le ministère de la Culture et développe selon l'objet déterminé dans ses statuts, la promotion de l'image contemporaine et sa diffusion.

Dans le cadre de ses activités, le Jeu de Paume produit des expositions. Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités de construction et installation des modules associés à l'exposition Tina Barney du Jeu de Paume dans le cadre d'un appel à la concurrence.

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre votre meilleure offre pour la fourniture ou la prestation décrite ci-après.

Merci d'envoyer vos devis aux personnes suivantes :

Coordination de l'exposition : Marguerite Vial / margueritevial@jeudepaume.org

Régie des expositions : Ryan Russo / ryanrusso@jeudepaume.org>

Responsable des expositions : Anaïs David / anaisdavid@jeudepaume.org

Directeur technique : Santiago Esses / santiagoesses@jeudepaume.org

DOCUMENTS ASSOCIES

- Plans côtés du Jeu de Paume
- Plans de scénographie et d'occupations

Mise en peinture : 9-13 septembre

Livraison et installation des modules : 16-20 septembre

Réception des travaux et nettoyage du chantier : 20 septembre

Un planning réajusté sera établi conjointement entre l'entreprise retenue et le Jeu de Paume

Démontage et évacuation des aménagements : entre le 21 et 24 janvier EN OPTION

HORAIRES

Horaires de travail à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30, possibilité d'étendre les horaires

L'appel à propositions est divisé en 4 lots nommés A (déballage, accrochage, décrochage et emballage des œuvres), B (accrochage audiovisuel), C (construction et installation des modules) et D (éclairage) Le présent appel à contribution ne concerne que le lot C concernant l'exposition Tina Barney au RDC.

L'attribution des marchés est conduite ensuite lot par lot.

Merci de bien vouloir rédiger votre devis dans l'ordre des postes suivants :

LOT C CONSTRUCTION, INSTALLATION DES MODULES, DEMONTAGE ET EVACUATION

Merci de bien vouloir rédiger votre devis dans l'ordre des postes suivants (C1 : construction).

C1- CONSTRUCTION – RDC TINA BARNEY

MODULES AUTOPORTANTS

12 modules autoportants avec socle en MDF finition peinture Tollens Idrotop mat + cale en structure métallique pour enchâsser le verre et lame en verre trempé 55.2 en verre feuilleté extra clair (voir plans ci-joint)

Pré-perçements (2 minimum) requis dans la lame de verre et bandeaux d'accroche à prévoir sur les verres (voir dessin technique). Le Jeu de Paume et les scénographes reviendront vers les entreprises une fois que les cadres d'accrochage auront été définis.

Un lest suffisant est à prévoir dans la partie socle pour stabiliser le poids du verre.

Prévoir prise de cotes sur place.

Modules 1 à 12 :

Hauteur : 250 cm

Largeur de chaque module : 200 cm

Épaisseur : 50cm

Socle avec angle 30°

Important : un prototype / premier de série est demandé pour le 20 mai 2024. S'il est validé celui-ci sera considéré comme un premier de série.

C2 – DÉMONTAGE ET ÉVACUATION

À l'issue de l'exposition : Démontage et évacuation de tous les aménagements et structures qui auront été construits – à préciser dans le cas où certaines cimaises seraient réutilisées pour l'exposition suivante.

ACCES AU JEU DE PAUME

Les intervenants fourniront au régisseur, au moins 5 jours à l'avance, le nombre de véhicules destinés à stationner dans le jardin des tuileries, ainsi que les dates et horaires de ce stationnement, afin que puisse être faite une demande d'accès par mail. En l'absence de ces indications, le JDP ne peut garantir l'accès jusqu'au bâtiment.

HORAIRES OUVERTURE À RESPECTER IMPERATIVEMENT :

Horaires d'ouvertures : 8h à 19h (toute modification d'horaires d'ouverture du Jeu de Paume demande un préavis de 48 heures)

Les prestataires devront signer un document de décharge pour leurs équipes ou devra fournir un PPSPS au coordinateur SPS, au début des travaux dans le JDP. Le Jeu de Paume appliquera les mesures sanitaires en vigueur au moment des interventions.

PROCEDURE DE SELECTION

Le prestataire doit fournir une offre conforme au cahier des charges présentant notamment et impérativement :

- La présente lettre de consultation signée,
- Un devis descriptif,
- Extrait K-bis
- Un RIB,
- Le n° de TVA intracommunautaire,
- le formulaire cerfa NOTI 2 valant attestations sociales et fiscales de l'entreprise
- un descriptif présentant les références du candidat dans le domaine similaire à celui concerné par le présent appel d'offre.

Date limite de présentation des candidatures : 08/04/2024

Entre le 08/04 et 11/04 à 23h59: examen des dossiers et échanges éventuels avec les candidats sélectionnés.

Date d'annonce du choix du candidat retenu : 12/04/2024 au plus tard.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour les candidatures : français ou anglais.

Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès des personnes suivantes :

Régie de l'exposition : Ryan Russo / 01 47 03 04 96 / 06 47 39 75 26
ryanrusso@jeudepaume.org

Coordination de l'exposition : Marguerite Vial / 01 47 03 13 21/ 06 86 59 30 43
margueritevial@jeudepaume.org

Les offres des candidats seront analysées sur la base des critères suivants :

- Montant de la commande (60%)
- Valeur technique de la proposition et des matériaux sélectionnés (25%)
- Délais de livraison/réalisation (15%)

Après analyse des offres, le Jeu de Paume sélectionne l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés précédemment, et en tenant compte de leur pondération. A l'issue de la consultation, les candidats non retenus seront informés par simple courrier postal ou par email.